

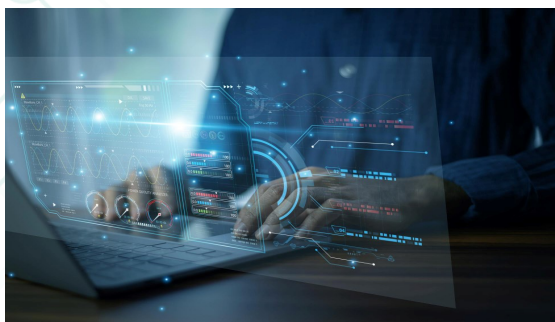
Actualités politico-économiques Roumanie



Consolider, puis accélérer : lire la Roumanie avec les lunettes du FMI



50 % de gaspillage en moins d'ici 2030 : la Roumanie doit accélérer



Éducation numérique : la Roumanie ouvre la voie à de nouveaux partenariats



IMCA : la taxe qui met en péril la compétitivité de la Roumanie



La Roumanie attire les investisseurs immobiliers français



Le marché du vélo en Roumanie est en pleine croissance

Nouveauté

Découvrez notre Newsletter sur les opportunités d'affaires en Hongrie / Bulgarie / Serbie / Moldavie

[Version française](#)

[English Version](#)

EST STRATEGIES

**CHEZ EST-STRATÉGIES, VOUS ÊTES
BIEN PLUS QU'UN PARTENAIRE**

DEVENIR FRANCHISÉ

La Roumanie souhaite accélérer la construction d'un nouveau pont sur le Danube...

: Le premier ministre roumain Ilie Bolojan s'est entretenu au téléphone avec son homologue bulgare Rossen Jéliazkov pour étudier des projets de transport et une optimisation de la navigation sur le Danube, annonce AGERPRES, relayée par l'agence BTA.



D'après le communiqué de presse du gouvernement roumain, les deux interlocuteurs ont parlé surtout de la construction d'un deuxième pont sur le Danube à Roussé afin de désengorger la circulation et de faciliter le passage de la frontière commune.

A cette fin, sera constitué un groupe de travail pour analyser et coordonner les projets transfrontaliers.

Les deux premiers ministres ont convenu de renforcer la coopération dans le cadre du Partenariat stratégique entre la Roumanie et la Bulgarie pour augmenter la sécurité en mer Noire et garantir la libre navigation et le commerce sur le Danube.

Le premier ministre roumain a remercié son homologue bulgare pour le soutien accordé à l'ouverture du Consulat de la Roumanie à Roussé.

Source : bnr.bg

L'adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques

: La Roumanie a clôturé 15 des 25 chapitres au cours de son processus d'adhésion à l'OCDE, a déclaré Luca Niculescu, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères chargé de coordonner le processus d'adhésion de la Roumanie à l'OCDE.



Il a rappelé que l'adhésion à cette organisation était prévue pour 2026, raison pour laquelle toutes les discussions techniques en la matière devraient être conclues avant le début de l'année.

Source : Economedia.ro, Mediafax, Calea Europeana

Le ministère des Finances, généreux en dépenses : subventions et aides d'État de plus de 170 millions de lei pour l'industrie automobile. Les principaux bénéficiaires ? Dacia et Draxlmaier

: Le ministère des Finances a annoncé avoir approuvé une aide d'État d'environ 133,7 millions de lei pour le géant allemand Draxlmaier, l'un des plus grands fabricants de composants automobiles.

Draxlmaier va ainsi accroître la capacité de production de faisceaux de câbles pour véhicules électriques de son usine de Satu Mare. Ce projet, d'un montant de 297,2 millions de lei, créera plus de 400 emplois d'ici 2030.

Dans le même temps, le ministère dirigé par le libéral Alexandru Nazare a approuvé un financement de 37,5 millions de lei pour Automobile Dacia, car il s'agit d'un projet de modernisation du processus de peinture des véhicules, l'investissement total étant de 85 millions de lei.

« Les investissements majeurs soutenus par l'État dans des domaines stratégiques pour la Roumanie contribuent à une économie plus forte et plus compétitive, générant des emplois dans des secteurs clés. Grâce à ce type de partenariat, nous soutenons les entreprises qui apportent de la valeur ajoutée, favorisent l'innovation et assurent une croissance durable à long terme », a déclaré Alexandru Nazare.

Le ministère des Finances a également déclaré que le budget total du programme d'aide d'État aux investissements s'élève à 2,25 milliards de lei. Lors de la première session du programme, qui a débuté l'année dernière, 10 accords de financement ont été signés, avec une valeur totale d'investissement de 2,59 milliards de lei et une aide d'État approuvée de 1,146 milliard de lei.

Source : zf.ro

**Fitch maintient la note d'investissement de la Roumanie malgré les tensions budgétaires**

: L'agence de notation Fitch a maintenu vendredi le statut très convoité de la Roumanie en tant que pays bénéficiant d'une note d'investissement, conservant sa note à « BBB- » assortie d'une perspective « négative » en raison des pressions persistantes sur les finances publiques du pays.

« La note 'BBB-' de la Roumanie est soutenue par son appartenance à l'Union européenne et les flux de capitaux qui en découlent, favorisant la convergence des revenus et la stabilité des finances extérieures », a déclaré Fitch.

En mai, le centriste Nicusor Dan a remporté le second tour de l'élection présidentielle, et le nouveau gouvernement de coalition a récemment adopté une série de hausses d'impôts et de mesures de réduction des dépenses afin de tenter de résorber le plus important déficit budgétaire de l'Union européenne.

Source : Reuters, Zonebourse



Réunion du Premier ministre avec les représentants du Conseil des investisseurs étrangers :

Le Premier ministre Ilie Bolojan a déclaré le 23 juillet, lors d'une rencontre au Palais Victoria avec les représentants du Conseil des investisseurs étrangers (Foreign Investors Council),



que les mesures de réforme du gouvernement continueront de viser la réduction des dépenses publiques, l'amélioration de la collecte des recettes budgétaires et la correction des déséquilibres économiques. Dans un communiqué de presse, le gouvernement précise que le Premier ministre a souligné que « l'attraction des investissements étrangers directs reste une priorité pour la Roumanie dans les années à venir ». Il a également envoyé un message aux investisseurs : « La Roumanie demeure un pays propice aux investissements à bon rendement ».

Lors des consultations, tant le Premier ministre que les représentants du Conseil des Investisseurs Étrangers ont souligné l'importance de promouvoir un ensemble de mesures fiscales et économiques favorisant une croissance économique durable. Le Premier ministre a précisé que le gouvernement poursuivra son soutien aux politiques dédiées aux secteurs stratégiques, à la numérisation de l'administration, à la simplification des procédures et à l'orientation de la main-d'œuvre vers l'économie réelle.

Source : Calea europeană, Ziarul Financiar, Agerpres

La Roumanie recevra près de 600 millions d'euros provenant des subventions de l'Espace économique européen et de la Norvège pour la période 2021-2028 :

Le ministre des Investissements et des Projets européens, Dragoș Pîslaru, a annoncé avoir participé, le 1er septembre à Bruxelles, à une réunion de travail au cours de laquelle ont été négociés les subventions européennes pour la période 2021-2028.

Selon le ministre, ces fonds visent à renforcer le développement durable et la cohésion sociale du pays à travers une répartition sur plusieurs domaines prioritaires : la transition verte, le développement local, la culture, la recherche, la justice, la sécurité, l'innovation et le soutien aux PME.



Dans les grandes villes, le financement destiné à la Roumanie visera à améliorer l'efficacité énergétique, la mobilité urbaine, l'éclairage public alors que dans les zones rurales et les petites villes l'accent sera mis sur l'accès aux soins à travers des centres médicaux primaires, sur le développement de logements sociaux et de centres pour personnes âgées. Outre les projets locaux, les subventions contribueront au renforcement de l'État de droit, à la lutte contre la

criminalité organisée, la violence basée sur le genre et à l'amélioration de la préparation face aux catastrophes naturelles. Dragoș Pîslaru a souligné l'importance de la collaboration avec les pays donateurs, la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande, au-delà de ce soutien financier, afin de maximiser l'impact de ces fonds.

Source : Economedica.ro, Calea Europeana, G4Media

Moody's maintient la Roumanie dans la catégorie "investment grade" :

L'agence américaine Moody's a confirmé la note Baa3 de la Roumanie, assortie d'une perspective négative, maintenant ainsi le pays dans la catégorie recommandée pour les investissements. Cette décision fait suite aux mesures prises par le gouvernement pour réduire le déficit budgétaire – hausse de la TVA, suppression des subventions énergétiques – qui ont sensiblement amélioré les perspectives fiscales. Moody's rappelle toutefois que cette orientation reste fragile : elle dépend du maintien du soutien politique aux réformes, de la discipline en matière de dépenses publiques et de la capacité de l'État à accroître ses recettes.



La notation influe directement sur le coût des emprunts de l'État sur les marchés internationaux, avec des répercussions sur le crédit aux entreprises comme aux particuliers. Le ministère roumain des Finances souligne que Moody's fonde également sa décision sur le potentiel de croissance de l'économie et des niveaux de revenu supérieurs à ceux de pays comparables.

Malgré ce signal positif, Moody's pointe plusieurs fragilités. Le profil de crédit de la Roumanie reste exposé aux risques géopolitiques liés à la guerre en Ukraine, en raison de la proximité du conflit. L'agence note aussi que la perspective négative reflète l'incertitude entourant l'application complète du programme ambitieux d'assainissement budgétaire. Les mesures adoptées devraient représenter plus de 3 % du PIB en 2025 et 2026, principalement grâce à l'augmentation de la TVA et au maintien du gel des salaires et des pensions dans le secteur public. Ces efforts ont permis de réviser à la baisse le déficit prévu pour 2026 : 6,1% du PIB, contre 7,7% auparavant. Moody's prévoit que l'ajustement budgétaire se poursuivra au-delà de 2027, stabilisant la dette publique autour de 65% du PIB.

Pour le ministre des Finances, Alexandru Nazare, cette reconfirmation prouve que « la Roumanie est sur la bonne voie en matière de consolidation budgétaire ». Il rappelle toutefois que la confiance des investisseurs dépendra de la constance avec laquelle le gouvernement poursuivra ses réformes. Moody's avertit qu'une mise en œuvre insuffisante du plan d'assainissement pourrait entraîner une intensification du risque géopolitique sur le financement du déficit courant.

Source : rri.ro

La Serbie et la Roumanie veulent signer un mémorandum pour les Portes de Fer III

La Serbie et la Roumanie veulent signer un protocole d'accord portant sur la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique sur le Danube, le projet dit "Les Portes de Fer III", a annoncé le ministre serbe de l'Energie Dubravka Djedovic Handanovic. La centrale hydroélectrique des Portes de Fer III, « un projet ambitieux des Serbes », vise à compléter la chaîne énergétique du Danube en ajoutant une unité qui assurera le stockage saisonnier de l'énergie. La nouvelle unité fonctionnerait comme une batterie hydroélectrique : elle stockerait l'eau pendant les périodes de surplus énergétique et la libérerait pendant les pics de consommation pour produire de l'électricité. Ce mécanisme apportera une contribution significative à l'intégration des sources renouvelables dans les réseaux nationaux et contribuera à la stabilité des systèmes énergétiques de la région.



« Nous sommes convenus de signer dès que possible un mémorandum d'entente concernant la réalisation de cette centrale hydroélectrique », a déclaré Dubravka Djedovic Handanovic.

Source : Spotmedia, România liberă, Profit.ro, Jurnalul

La Roumanie négocie avec Bruxelles pour prolonger ses centrales à charbon jusqu'en 2031

Le gouvernement négocie avec l'Union européenne le report de la date limite de fermeture des centrales à charbon, invoquant des retards dans les projets d'énergies alternatives. Cette décision soulève des questions sur l'avenir de la transition énergétique et des engagements climatiques de la Roumanie. Selon le Plan national de relance et de résilience (PNRR), la Roumanie s'est engagée à fermer toutes les capacités de production d'énergie au charbon d'ici 2026, soit un total de 2,6 GW. Derrière cette décision se trouvent les objectifs climatiques de l'Union européenne et la nécessité de réduire les émissions de dioxyde de carbone.

Mais quatre ans après cet engagement, les projets de remplacement piétinent. Les nouvelles centrales à gaz et les parcs photovoltaïques, développés par le Complexe énergétique d'Olténie en collaboration avec des partenaires privés tels qu'OMV Petrom, Tinmar et Alro Slatina, n'ont pas respecté les délais initiaux.

« Une fermeture accélérée engendrerait de graves risques pour la sécurité énergétique et l'économie », affirment des responsables du ministère de l'Energie, qui ont entamé des négociations avec Bruxelles pour prolonger l'exploitation des centrales thermiques d'au moins cinq ans.

Le gouvernement prépare une étude d'impact qui sera soumise à la Commission européenne. Ce document dé-

taillera les effets négatifs potentiels sur le marché de l'énergie et l'industrie en cas de fermeture prématurée. Cette demande intervient à un moment où plusieurs États membres sont confrontés à des dilemmes similaires.

La Pologne, fortement dépendante du charbon, a négocié une transition plus longue, et la Bulgarie a déjà annoncé son intention de maintenir ses centrales électriques en activité au-delà de la date limite. La Roumanie espère créer un précédent favorable.

La stratégie énergétique présentée par les autorités vise à installer 12,96 GW de nouvelles capacités d'ici 2032, dont : centrales électriques au gaz à faibles émissions ; extension des parcs photovoltaïques et éoliens ; projets nucléaires (réacteurs 3 et 4 à Cernavoda) ; solutions de stockage de 2,25 GW.

Un élément central est également l'exploitation du gaz en mer Noire, avec un projet offshore qui devrait devenir opérationnel en 2027. Cela pourrait transformer la Roumanie d'importateur net en exportateur d'énergie et de gaz, réduisant ainsi sa dépendance aux sources extérieures.

Au-delà des chiffres et des projets, la transition énergétique a un visage humain. Dans la vallée du Jiu et à Gorj, des milliers d'emplois dépendent encore de l'exploitation minière et des centrales thermiques.

Une fermeture rapide entraînerait un chômage massif et un dépeuplement accéléré, avertissent les syndicats.

L'Union européenne a mis à disposition le Fonds pour une transition juste, spécifiquement destiné aux régions minières. La Roumanie a alloué plus de 2 milliards d'euros à la reconversion professionnelle, aux investissements dans les industries alternatives et aux infrastructures locales.

Mais la lenteur des projets alimente les craintes que ces communautés ne bénéficient pas d'un véritable soutien à temps.



La décision finale dépendra des négociations avec la Commission européenne, mais aussi du contexte géopolitique et économique. D'une part, la Roumanie doit respecter ses engagements en matière de décarbonation.

D'autre part, la sécurité énergétique et la stabilité sociale sont des priorités que le gouvernement ne peut ignorer. Il reste à voir si Bruxelles offrira à la Roumanie le répit demandé ou exigera une accélération de la transition.

Ce qui est certain, c'est que toute décision aura un impact non seulement sur le système énergétique, mais aussi sur les communautés des régions minières et sur la crédibilité du pays sur la voie de la neutralité climatique.

Source : green-report.ro

Rheinmetall renforce son empreinte industrielle en Roumanie

Le constructeur allemand Rheinmetall franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'expansion européenne en annonçant la mise en place d'un vaste dispositif de production en Roumanie. S'appuyant sur ses filiales existantes et de nouveaux partenariats nationaux, l'entreprise entend positionner le pays comme pilier de son réseau mondial tout en répondant aux besoins des forces armées roumaines.



L'initiative s'articule autour de la fabrication du véhicule de combat d'infanterie Lynx sur le site de Rheinmetall Automecanica, avec une chaîne d'approvisionnement largement internalisée afin de réduire la dépendance aux fournisseurs extérieurs. Parallèlement, Rheinmetall Munitions Romania produira des munitions de moyen calibre pour blindés et systèmes de défense aérienne, tandis que l'usine Victoria Explosive assurera la fourniture des poudres propulsives grâce à un transfert de technologie sur une nouvelle unité de propylène. Les services de maintenance, exécutés localement, garantiront la disponibilité opérationnelle du matériel.

Pour intégrer le savoir-faire national, Rheinmetall a noué des accords avec Uzina Automecanica Moreni, Interactive Software SRL et MarcTelSIT, renforçant ainsi l'assemblage et l'approvisionnement en circuit court. Un Centre d'excellence Rheinmetall doté de simulateurs avancés dispensera aux techniciens roumains les compétences nécessaires à l'exploitation et au soutien du Lynx et d'autres systèmes, assurant le transfert de savoir-faire sur le long terme. Les retombées économiques sont significatives : plusieurs centaines d'emplois verront le jour dans la production, l'ingénierie et les services techniques, tandis que les chaînes d'approvisionnement locales bénéficieront d'un nouvel élan. Cette démarche consolide à la fois la capacité de défense roumaine et l'autonomie industrielle du pays, tout en élargissant la portée internationale de Rheinmetall. En combinant investissement, transfert technologique et formation qualifiante, le groupe entend faire de la Roumanie un hub durable pour la fabrication de véhicules blindés et de munitions, inscrivant sa croissance dans une logique d'interdépendance européenne et de sécurisation des capacités régionales.

Source : defensehere.com

Le FMI maintient la pression sur les réformes budgétaires. Prévisions pour la Roumanie : croissance économique de 1 % en 2025 et de 1,4 % en 2026. L'inflation ne diminue pas : Le FMI a revu à la baisse les prévisions de croissance économique de notre pays, les ramenant à seu-

lement 1 % en 2025, contre 1,6 % en avril. Ces chiffres révèlent un écart de 2,5 % par rapport aux prévisions du gouvernement pour cette année. Les prévisions sont également revues à la baisse pour l'année prochaine. Dans ces conditions, l'application intégrale des mesures prévues dans les plans budgétaires est d'autant plus nécessaire pour réduire le déficit budgétaire, souligne l'institution financière. L'austérité n'est toutefois pas près de s'arrêter. De nouvelles mesures devraient suivre à partir de 2027, recommandent le Fond ainsi que le Conseil budgétaire.

Le directeur général du FMI estime qu'en 2026, la croissance économique sera de 1,4%, mais les investissements des fonds de l'UE compenseront la baisse de la consommation : « En cette période de consolidation, nous devons pleinement exploiter les fonds européens pour soutenir une croissance durable », a-t-il ajouté.

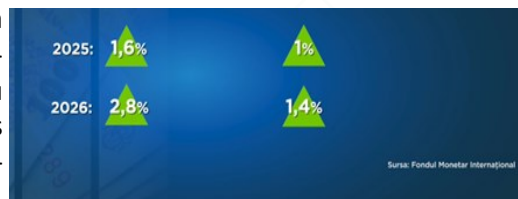
L'inflation restera élevée au cours des 12 prochains mois, prévient Joong Shik Kang, et atteindra 7,9 %. Joong Shik Kang affirme également que le FMI estime que la dette publique roumaine pourrait augmenter jusqu'à 70% du produit intérieur brut d'ici 2030.

Cela signifie, a déclaré le responsable du FMI, que des mesures supplémentaires

sont nécessaires d'ici 2027 pour ramener le déficit budgétaire en dessous de 3% du PIB d'ici 2031, comme la Roumanie s'y est engagée.

Selon les données de la Banque nationale de Roumanie (BNR), la dette extérieure totale de la Roumanie a augmenté de 15,3 milliards d'euros entre janvier et juillet 2025 et a atteint 220,157 milliards d'euros.

Source : euronews.ro, europalibera.org



Vestas décroche une commande de 96 mégawatts en Roumanie auprès d'OX2

Le groupe danois spécialisé dans l'énergie éolienne, Vestas, annonce avoir reçu une commande de 96 mégawatts de la part d'OX2, filiale du groupe EQT, pour le projet éolien Ansthall en Roumanie.

La livraison comprendra 15 turbines ainsi qu'un contrat de maintenance à long terme. Les turbines doivent être livrées au cours du deuxième trimestre 2026, avec une mise en service prévue peu de temps après.

Cette commande sera comptabilisée dans les prises de commandes de Vestas pour le troisième trimestre 2025.

Source : zonebourse.com



Entreprises françaises, belges et suisses en Roumanie

ALSTOM

Alstom va déployer l'ERTMS sur la première ligne ferroviaire de Roumanie dans le cadre d'une modernisation de 450 millions d'euros

Alstom a remporté un contrat majeur avec la société Arcada pour la modernisation de la ligne ferroviaire Bucarest-Giurgiu, la première ligne de chemin de fer de Roumanie. Le contrat, d'une valeur d'environ 450 millions d'euros, comprend l'électrification et le déploiement de l'ERTMS sur un corridor stratégique qui relie la capitale roumaine à la Bulgarie.

Alstom a annoncé la signature d'un contrat avec le gestionnaire d'infrastructure public roumain CFR SA pour la modernisation complète de la ligne Bucarest Nord-Jilava-Giurgiu Nord-Giurgiu Nord, connue sous le nom de Lot 2. Les travaux seront réalisés par le consortium RailWorks, dirigé par la société roumaine de génie civil Arcada Company, Alstom se chargeant de la signalisation et de l'électrification.

Le chemin de fer Bucarest-Giurgiu, inauguré en 1869 comme première ligne roumaine, traverse la Bulgarie voisine par le pont de l'Amitié et fait partie du corridor RTE-T Rhin-Danube. Sa modernisation, qui est financée par le mécanisme Connecting Europe de l'UE avec un cofinancement de l'État, donnera un nouveau poids stratégique à un itinéraire transfrontalier longtemps négligé.

L'itinéraire à voie unique de 93 kilomètres sera équipé de l'ERTMS de niveau 2 et de systèmes numériques de contrôle des trains, ainsi que d'un ensemble complet de travaux d'électrification comprenant l'alimentation électrique et les lignes aériennes de contact. La modernisation des infrastructures, des superstructures et des télécommunications fait également partie de l'accord, ce qui permettra de porter la vitesse de la ligne à 160 km/h. La part d'Alstom dans le contrat est d'environ 25 %, tandis qu'Arcada prendra la plus grande part en raison de sa responsabilité dans la majeure partie des travaux de génie civil et d'infrastructure.

« Ce nouveau contrat consolide la position de leader d'Alstom sur le marché ferroviaire roumain, tant pour la signalisation que pour l'électrification, et contribuera à la revitalisation d'une véritable étape historique du chemin de fer », a déclaré Gabriel Stanciu, directeur général d'Alstom pour la Roumanie, la Bulgarie et la Moldavie. « Il s'agira d'une nouvelle réalisation importante pour notre équipe en pleine expansion, qui compte plus de 230 ingénieurs hautement qualifiés, dont l'expertise est mise au service de nos projets locaux et internationaux », a-t-il ajouté.

Financement et portée

CFR SA a estimé la valeur du contrat à 2,1 milliards de lei (environ 450 millions d'euros, hors TVA). L'accord couvre six mois de travaux de conception, suivis de deux ans et demi de construction, et comprend une période de garantie de 10 ans ainsi que deux mois de suivi post-réception. Le financement provient de la Facilité Connecting Europe 2021-2027, avec un soutien supplémentaire du budget de l'État roumain.

Continuez à lire sur [railtech.be](https://www.railtech.be)



Alstom dévoile le design de la locomotive électrique Traxx destinée à la Roumanie et en lance la phase d'essais dynamiques



Alstom, leader mondial de la mobilité durable et intelligente, a dévoilé publiquement le design de la locomotive électrique Traxx Universal produite pour l'Autorité roumaine de réforme des chemins de fer (ARF), marquant ainsi une étape clé dans l'exécution du contrat signé en 2024. Ce contrat comprend la livraison de 16 locomotives et 20 ans de services de maintenance et de réparation.

La première locomotive est arrivée en Roumanie et fait actuellement l'objet d'un programme complet d'essais dynamiques au centre d'essais ferroviaires de Faurei ; ce programme sera suivi d'une campagne d'essais en Allemagne, sur des lignes certifiées TSI.

La locomotive porte actuellement une livrée temporaire de couleur bleue, qui a été appliquée pour protéger la surface pendant les essais. Lorsque les essais seront terminés, le revêtement visuel final de couleur rouge foncé sera appliqué.

Continuez à lire sur [lerail.com](https://www.lerail.com)

AHOLD DELHAIZE**Ahold Delhaize cède 87 magasins en Roumanie au groupe Annabella**

Le groupe de grande distribution Ahold Delhaize a trouvé un repreneur pour les 87 supermarchés roumains dont il devait se séparer. Les magasins seront désormais sous la coupole de l'entreprise roumaine Annabella, a fait savoir lundi le détaillant belgo-néerlandais par voie de communiqué.

Ahold Delhaize avait scellé voici deux ans un accord pour la reprise de la chaîne de supermarchés Profi pour 1,3 milliard d'euros auprès du fonds d'investissement européen MidEuropa. Cela concerne un peu plus de 1700 magasins. L'autorité de la concurrence roumaine a donné son feu vert, mais a obligé Ahold Delhaize à délaisser 87 magasins, soit 82 Profi et cinq Mega Image, une autre chaîne roumaine appartenant à Ahold Delhaize et représentée comme Delhaize par un lion dans son logo. Les détails financiers de l'accord n'ont pas été rendus publics. L'opération devrait être conclue cette année.

Source : rtbf.be

**GROUPE ELMA****Elma construit un site en Roumanie pour 15 millions d'euros**

Le groupe zurichois Elma se lance dans la construction d'un nouvelle usine en Roumanie, dans la ville de Timisoara où il est déjà présent. L'investissement pour ce nouveau centre destiné aux composants électriques et aux commutateurs rotatifs s'élève à 15 millions d'euros, soit 14,1 millions de francs. L'usine sera dotée d'un hall de production, d'entrepôts et de bureaux s'étalant sur 12'000 mètres carrés, soit le plus grand site industriel d'Elma en Europe, indique vendredi le fabricant de composants électroniques. La chantier durera 12 mois. Elma emploie 140 personnes en Roumanie, dont 130 sur le site existant de Timisoara. Ceux-ci déménageront à terme dans la nouvelle

usine qui fournira les clients de différents secteurs tels que la défense, l'aérospatiale, le ferroviaire, les télécommunications et le médical.

Source : vermoegenszentrum.ch

GROUPE VINCI**VINCI a signé un accord pour acquérir le groupe roumain EnergoBit**

VINCI Energies a signé un accord - soumis à l'approbation des autorités compétentes - en vue d'acquérir le groupe EnergoBit, acteur de premier plan dans le domaine des infrastructures d'énergie en Roumanie, dont le siège est à Cluj-Napoca. Fondé en 1990, EnergoBit a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros et emploie 825 collaborateurs à travers ses huit implantations dans le pays. Cette acquisition s'inscrit dans un contexte porteur en Roumanie, sur fond d'importants besoins en matière de transition énergétique et de modernisation des infrastructures. EnergoBit y est reconnu pour ses expertises en ingénierie et en travaux d'installation de postes de transformation, de lignes de transport et de distribution d'électricité, ainsi qu'en surveillance et automatisation des réseaux. Il dispose également d'un atelier d'assemblage de transformateurs et d'armoires moyenne tension, lui permettant de livrer à ses clients publics et privés des solutions sur mesure. La transaction permettra de déployer en Roumanie la marque Omexom - dédiée aux infrastructures d'énergie - et d'y renforcer la position de VINCI Energies présent dans ce pays depuis 2007 et employant actuellement 1 500 personnes. Le groupe VINCI a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros en Roumanie, essentiellement à travers VINCI Energies (plus de 150 millions d'euros) et VINCI Construction (près de 50 millions d'euros). VINCI est un leader mondial des concessions, des services à l'énergie et de la construction, employant 285 000 collaborateurs dans plus de 120 pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

Source : vinci.com



AIRBUS**Airbus propose de fabriquer des hélicoptères H215M en Roumanie**

Airbus a proposé de transférer la ligne de production des hélicoptères multifonctions H215M en Roumanie, en utilisant les installations de l'Industria Aeronautică Română (IAR) à Braşov.

Cette offre dépend de l'accélération par le gouvernement roumain du plan de renouvellement de sa flotte militaire, actuellement composée d'hélicoptères IAR-330 Puma ayant plus de 50 ans d'utilisation. L'entreprise considère la Roumanie comme un partenaire stratégique et voit cette initiative comme une opportunité de renforcer l'industrie locale et la défense européenne dans son ensemble.

Source : msn.com

**Bulletin juridique****Modifications de la TVA**

Le 29 août 2025, l'ordonnance n° 22/2025 modifiant et complétant la loi n° 227/2015 relative au Code des impôts a été publiée au Journal officiel n° 806.



Parmi les modifications les plus importantes, nous citons les suivantes :

I. Dispositions transposant la directive européenne 2020/285 dans le Code des impôts

a. Relèvement du seuil d'application du régime des petites entreprises

À compter du 1er septembre 2025, le plafond d'exonération de TVA a été porté à 395 000 RON. L'exonération s'applique jusqu'à la date de dépassement du seuil, y compris l'opération qui le dépasse. Les assujettis dépassant le seuil de 395 000

RON sont tenus de :

- Demander l'immatriculation à la TVA à la date de dépassement du seuil ;
- Appliquer, à compter de cette date, le régime fiscal normal.

Un chiffre d'affaires de 395 000 RON n'inclut plus les opérations dont le lieu de prestation est situé hors de Roumanie.

b. Règles transitoires relatives à la modification du plafond d'immatriculation à la TVA

Les assujettis ayant dépassé le précédent seuil d'exonération de 300 000 RON avant le 1er septembre 2025 peuvent demander leur radiation du registre de la TVA afin de bénéficier du régime d'exonération spécial, à condition de ne pas avoir dépassé le nouveau seuil de 395 000 RON à la date de la demande.

c. Procédure pour les entreprises n'ayant pas demandé ou demandé tardivement leur immatriculation à la TVA

Si un assujetti constate qu'il a omis ou demandé tardivement son immatriculation à la TVA, il doit :

- Demander l'immatriculation à la TVA à compter de la date de dépassement du seuil, ou demander la modification de la date d'immatriculation afin qu'elle corresponde à la date de dépassement du seuil, selon le cas.
- Calculer la TVA due ou remboursable (différence entre la TVA qui aurait dû être perçue et la TVA déductible) pour la période au cours de laquelle le régime normal aurait dû être appliqué. Ces montants doivent être inclus dans la première déclaration de TVA soumise après l'immatriculation ou la modification, ou dans une déclaration ultérieure.

Si l'administration fiscale constate que l'assujetti n'a pas effectué sa demande ou l'a effectuée tardivement, elle l'immatriculera d'office ou rectifiera la date d'immatriculation et déterminera la TVA due ou remboursable.

d. Application du régime des petites entreprises dans d'autres États membres

Un assujetti établi en Roumanie peut bénéficier de l'exonération des petites entreprises dans un autre État membre de l'UE si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le chiffre d'affaires annuel à l'échelle de l'UE ne dépasse pas 100 000 EUR pour l'année civile en cours et l'année précédente.

- Les livraisons de biens et de services dans cet État membre ne dépassent pas le seuil d'exonération local pour les assujettis établis.

Le chiffre d'affaires annuel à l'échelle de l'UE est calculé comme la valeur annuelle totale, hors TVA, de toutes les livraisons de biens et de services au sein de l'UE.

Ce régime s'applique sur la base des notifications soumises à l'administration fiscale roumaine.

L'autorité compétente attribue à l'assujetti un code d'identification individuel à cet effet, qui peut être le code TVA roumain existant ou, le cas échéant, le code d'identification fiscale avec le suffixe « EX ».

Si le seuil est dépassé dans un autre État membre, le contribuable doit en informer l'autorité compétente dans un délai de 15 jours.

e. Application en Roumanie du régime spécial des petites entreprises par les opérateurs économiques d'autres États membres de l'UE

L'exonération des petites entreprises peut être appliquée en Roumanie par les opérateurs établis dans d'autres États membres de l'UE, dans des conditions similaires à celles applicables aux assujettis roumains appliquant l'exonération dans un autre État membre de l'UE.

II. Modifications concernant le lieu de prestation de services

Lorsque la participation à un événement se déroule exclusivement dans un environnement virtuel, le lieu de prestation des services d'accès à des événements culturels, artistiques, sportifs, scientifiques, éducatifs, de divertissement ou autres événements similaires, y compris les foires et expositions, ainsi que des services auxiliaires liés à cet accès, n'est plus considéré comme étant le lieu où l'événement a effectivement lieu. Dans ces situations, lorsque le bénéficiaire est un assujetti, la règle générale B2B s'applique et le lieu de livraison est considéré comme étant l'État dans lequel le bénéficiaire est établi.

Dans le cas de prestations de services fournies à des personnes non assujetties, le lieu de prestation est le lieu où le bénéficiaire est établi, à son domicile permanent ou sa résidence habituelle.

III. Suspension des obligations de TVA électronique

Entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025, conformément à l'article V de l'ordonnance 22/2025, la transmission des vérifications relatives aux différences signalées par la notification de conformité e-TVA du Bureau régional est suspendue. Aucune pénalité ne sera appliquée pendant cette période.

Les modifications introduites par l'ordonnance 22/2025 sont entrées en vigueur le 1er septembre 2025.

Source : Crowe Romania

Événements

Salons professionnels en Roumanie (Lieu et organisateur : Bucarest, Romexpo SA)

ALL2PRINT SHOW (30.09 - 3.10.2025) www.all2printshow.ro

L'exposition d'imprimés et technologies d'impression d'emballages et d'étiquettes

DENTA (16 - 18.10.2025) : www.denta.ro

Salon international de produits et d'équipement pour la médecine et la technique dentaire

ROMMEDICA (16 - 18.10.2025) : www.rommedica.ro

Salon international de médecine et pharmacie

INDAGRA (29.10 – 02.11.2025) : www.indagra.ro

Salon international d'équipements et produits pour l'agriculture, l'élevage, la viticulture et l'horticulture

INDAGRA FOOD (29.10 – 02.11.2025) : www.indagra-food.ro

Salon international pour l'industrie alimentaire

Bulletin financier

Déclarations de Dragoș Pîslaru sur le nouveau Cadre financier pluriannuel : Le ministre des Investissements et des Projets européens, Dragoș Pîslaru, a annoncé le 19 juillet qu'il avait étudié en détail le nouveau Cadre financier pluriannuel 2028-2035, récemment proposé par la Commission européenne, et qu'une allocation initiale de 60 milliards d'euros était proposée à la Roumanie. « C'est un bon montant mais qui vient avec des conditions strictes », a transmis le ministre. Selon le ministre, l'une des nouveautés de ce paquet porte sur le fait que chaque État membre aura un plan national unique, comme le Plan national de relance et de résilience (PNRR), avec des objectifs clairs et des réformes assumées. En parallèle, seront accessibles des fonds supplémentaires, de manière compétitive au niveau européen.

Dragoș Pîslaru a toutefois averti que l'allocation initiale de 60 milliards d'euros « vient avec des conditions strictes ». « Nous devons être bien préparés, très clairs sur les priorités et capables de livrer des résultats », a-t-il précisé.

Selon le ministre, la Roumanie doit dès l'automne avoir défini sa position. Il a expliqué que la négociation des règlements était attendue en 2026, de sorte qu'à partir de la seconde moitié de l'année 2027, les États membres puissent soumettre leurs plans à l'approbation de la Commission, et en 2028, avoir le préfinancement.

Il a expliqué que plusieurs institutions clé était impliquées dans ce processus : le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Finances, le ministère des Investissements et des Projets européens, ainsi que les ministères de l'Agriculture et des Affaires Intérieures.

Source : Calea europeană, Hotnews, Bursa, News.ro, Economedia



Deuxième paquet de mesures fiscales et administratives qui comprend des réformes dans plusieurs domaines : La coalition gouvernementale a décidé d'élaborer cinq projets distincts, plutôt qu'un seul regroupant les réformes et les nouvelles modifications fiscales. Le vice-premier ministre Ionuț Moșteanu a affirmé que, de cette manière, le risque que le paquet soit déclaré inconstitutionnel est écarté.



La réforme des retraites des magistrats a subi certaines modifications. Par ailleurs, le deuxième paquet propose l'introduction d'une taxe de 25 lei pour chaque colis, d'une valeur inférieure à 150 euros, provenant de l'extérieur de l'Union européenne. L'impôt sur les logements devrait également être augmenté d'environ 70%. Cependant, cette hausse ne s'appliquera que l'année prochaine.

De plus, 40 000 postes au sein de l'administration locale et centrale seront supprimés et le nombre de conseillers pour les élus locaux et les dignitaires sera réduit à près de 6 000 postes, contre 10 700 actuellement. Les personnels médicaux recevront des salaires en fonction de leurs résultats, et les allocations budgétaires pour les hôpitaux seront attribuées en fonction des cas traités.

Le Premier ministre Ilie Bolojan a annoncé que le gouvernement prévoyait d'adopter le deuxième train de réformes rapidement, afin que celles-ci produisent des effets à partir du 1er octobre.

Le chef du gouvernement a expliqué que la Roumanie devait respecter un calendrier interne, mais aussi un calendrier externe, lié au processus d'adhésion à l'OCDE. Selon lui, le deuxième paquet de réformes couvrira cinq domaines principaux : l'administration publique locale, la santé, les pensions des magistrats, les entreprises publiques et le secteur privé.

« Nous ne pouvons pas les adopter toutes dans un seul projet car ce sont des domaines très différents. Nous aurons probablement cinq initiatives distinctes. L'objectif est de finaliser la procédure d'adoption d'ici la fin de la semaine prochaine », a expliqué Ilie Bolojan.

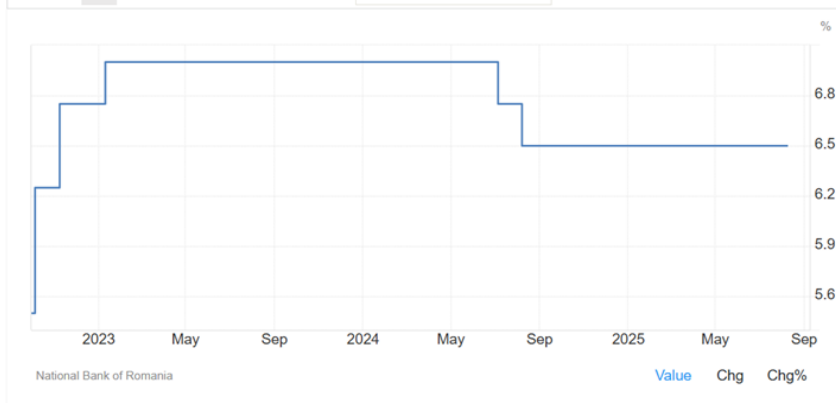
De son côté, le président par intérim du Parti social-démocrate (PSD), Sorin Grindeanu a mis en exergue que son parti proposera « ses propres mesures » pour soutenir l'économie et attirer les investisseurs. Selon lui, les propositions pour le paquet du PSD seront aussi présentées d'ici la fin de la semaine prochaine.

Source : RFI România, Agerpres, Digi 24, Mediafax

La Banque centrale de Roumanie maintient son taux directeur inchangé lors de sa réunion d'août : Banque nationale de Roumanie a maintenu son taux d'intérêt de référence inchangé à 6,50% pour la huitième réunion consécutive le 8 août. L'inflation a accéléré à 5,66% en juin contre 5,45% en mai, le plus élevé depuis avril 2024 et largement au-dessus

de la fourchette cible de 2,5% $\pm$ 1 point de pourcentage. Les décideurs ont averti que l'inflation augmentera au T3 après l'expiration des plafonds sur les prix de l'électricité et les hausses de TVA et des droits d'accise du 1er août, avant de se détendre progressivement mais de rester au-dessus des prévisions précédentes.

La croissance annuelle du PIB a ralenti à 0,3% au T1 2025 contre 0,5% au T4 2024, la baisse des dépenses des ménages compensant un rebond des investissements. Le



taux de chômage a baissé au T2 après être monté à 6,0% au T1, bien que l'emploi total ait diminué en avril et mai. Les enquêtes de juillet ont indiqué une forte baisse des intentions d'embauche dans tous les secteurs et un nouvel assouplissement des pénuries de main-d'œuvre. La banque centrale a maintenu une position prudente, citant des pressions inflationnistes persistantes et une incertitude accrue liée aux mesures fiscales, aux tensions commerciales et aux risques géopolitiques.

Source : tradingeconomics.com

Le gouvernement Bolojan a engagé sa responsabilité devant le Parlement sur le deuxième paquet de mesures fiscales et budgétaires : Le Premier ministre a présenté, le 1er septembre, cinq projets de réforme pour lesquels le gouvernement a engagé sa responsabilité devant le Parlement lors de cinq réunions consécutives ayant duré moins d'une heure.

Le deuxième paquet de mesures budgétaires prévoit de nouvelles réformes fiscales, la fusion et la fermeture d'entreprises publiques non rentables, la restructuration des autorités autonomes de régulation financière, de l'énergie et des télécommunications (ASF, ANRE et ANCOM), la réforme dans le domaine de la santé et le relèvement de l'âge de la retraite des magistrats. Le sixième projet, portant sur la réforme de l'administration publique centrale et locale, a été reporté.

Source : Euractiv.ro, Europa Libera, RFI România, Curs de guvernare

REGES Online - le portail de dépôt des dossiers des salariés : À compter du 1er octobre 2025, l'application REVISAL ne sera plus disponible et tous les rapports relatifs aux dossiers des salariés seront exclusivement effectués via la plateforme numérique REGES-ONLINE.

Pour ceux qui n'ont pas encore effectué le transfert, voici la procédure à suivre :



- L'inscription sur la plateforme est simple, directement depuis le navigateur, sans installation locale, en accédant à : <https://reges.inspectiamuncii.ro/>
- L'authentification peut être effectuée via un compte créé sur la plateforme RoEID ou avec une signature numérique qualifiée, similaire à celle de l'ANAF.
- Les données de REVISAL ont déjà été migrées ; aucune action manuelle n'est requise.

D'ici le 30 septembre 2025, les éléments des contrats de travail en cours qui ne figurent pas encore dans REVISAL devront être complétés dans REGES-ONLINE.

Pour vous accompagner dans l'utilisation de la plateforme, nous vous recommandons les supports suivants :

Tutoriels vidéo : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLpqSMiGqy3ZFAiRX02yGo59sE9aNZf1o>

Enregistrements vidéo en direct des formations organisées par l'Inspection du travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=JrMEizVJGKI&list=PLpqSMiGqy3ZGZbyXWabFDfUH246ZjY-l>

Le non-respect des obligations légales relatives à l'enregistrement et à la saisie des données dans REGES-ONLINE peut entraîner des sanctions, conformément aux dispositions du décret gouvernemental n° 295/2025.

Source : Inspection du travail

Eastratégies, est une société d'accompagnement à l'international créée en Roumanie en 1992, en Bulgarie en 2000, Moldavie en 2008, France en 2016 et Serbie 2017.

Le plus ancien cabinet privé implanté en Roumanie, axé sur une démarche terrain, nous accompagnons les sociétés dans toutes les étapes de leurs démarches commerciales et industrielles, tant dans leurs projets de recherche de distributeur, de production, de recrutement, de sous-traitance, de sourcing (<http://www.sourcingenroumanie.com>), d'achat, d'implantation, de recherche financements européens tant dans des missions de Management de transition (<http://managementdetransition.ro>). 1200 missions en 30 ans.



**CONSEIL,
ACCOMPAGNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISES DANS 8
PAYS D'EUROPE
CENTRALE ET
ORIENTALE**

Notre priorité : proposer aux entrepreneurs voulant mettre le cap à l'Est et être présents sur ces marchés, des stratégies innovantes, performantes et adaptées pour valoriser leurs activités professionnelles. Nos conseils efficaces et nos solutions sur mesure permettent des implantations rapides et réussies.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Agroalimentaire
- Bois / Papier / Carton / Imprimerie
- Matériaux de construction, Électronique / Électricité, Informatique / Télécoms
- Métallurgie / Travail du métal, Plastique / Caoutchouc, Textile / Habillement / Chaussure
- Machines et équipements / Automobile

Tél. : +33 1 84 88 86 73
Email : marc.huot@eastrategies.fr
Site web : www.eastrategies.fr

En chiffres

- Population : 19,328 millions d'habitants
- PIB en 2023 : 321,23 Md EUR
- PIB par habitant en 2023 : 16.620 EUR
- Croissance PIB en 2023 : +2 %
- Flux d'IDE en 2022 : 10 M EUR (+227% 2022/2021)
- Salaire minimum brut garanti à partir du 1er janvier 2025 : 815 EUR (4,050 RON)
- Salaire moyen brut mensuel, en juillet 2025 : 1.814 EUR (9.201 RON)
- Taux d'inflation en 2024 : 5,1 %
- Taux de chômage en 2023 : 5,6 %
- Place de la France dans les échanges commerciaux en 2023 : 3ème client, 9ème fournisseur
- Stock IDE français en 2024 : 12,9 milliards EUR, France – 3ème rang parmi les investisseurs étrangers
- Cours EUR/RON au 15.09.2025: 1 EUR = 5,0632 RON

